



Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Rouen, le 4 septembre 2017

INVITATION PRESSE

Signature de la "Charte entreprises et quartiers"

entre

Fabienne BUCCIO, préfète de la région Normandie, préfète de la Seine-Maritime

et

Luc LEMONNIER, président de la communauté de l'agglomération havraise, maire du Havre

avec

11 entreprises de l'agglomération havraise

jeudi 7 septembre à 15 heures

à la sous-préfecture du Havre.

L'appui au développement économique, à la création d'entreprises et aux initiatives en faveur de l'emploi et de l'insertion est une des priorités essentielles des nouveaux contrats de ville engagés par l'État au niveau des intercommunalités avec l'ensemble des partenaires, notamment économiques. Le contrat de ville de la communauté de l'agglomération havraise a mis au cœur de ses priorités des actions en lien avec ces enjeux majeurs.

En signant des conventions spécifiques "charte Entreprises et Quartiers", les entreprises s'engagent dans une démarche de responsabilité sociétale en apportant leur contribution concrète au développement des quartiers prioritaires de la politique de la ville pour lever les freins à l'embauche, améliorer les parcours d'insertion et faciliter l'accès à l'emploi des publics qui en sont le plus éloignés. Il s'agit d'un outil supplémentaire au service des habitants des quartiers dans des domaines tels que l'éducation et l'orientation scolaire, l'emploi, la formation, le soutien à l'entrepreneuriat.

Mobilisant initialement des grands groupes de dimension nationale et internationale, la charte intègre à présent de plus en plus de PME et se décline progressivement dans tous les territoires. Le département de la Seine-Maritime comptait 17 entreprises signataires depuis 2015: la MATMUT, le Groupe RENAULT (les usines de Cléon et de Sandouville, Renault s.a.s, Renault Retail Groupe), Randstad, Manpower, JCDecaux, Auchan le Havre, BNPParibas, Groupama, Engie, Synergie, Carrefour France, ISS Propreté Rouen, Orange, La Poste, SNCF, Adecco et Eiffage Construction.

Afin d'apporter des réponses adaptées aux spécificités des territoires, le déploiement de ce dispositif se poursuit à l'échelle de chaque contrat de ville. Ainsi, l'État et la CODAH, avec le concours du CREPI Normandie (Club Régional d'Entreprises Partenaires de l'Insertion), amplifient la démarche initiée en 2015 en signant avec **11 nouveaux signataires** de l'agglomération Havraise qui ont accepté de s'engager dans cette dynamique : **ACTUAL, CEACOM, CLEMESSEY SERVICES, EIFFAGE ROUTE, ETMF, HABITAT 76, HUMANDO, LIA-CTPO, OCEANE STADIUM, ODD, CRAM.**

Deux fois par an, un comité de pilotage composé de représentants des entreprises signataires et du service public de l'emploi se réunit pour analyser la mise en œuvre de la charte et proposer les aménagements utiles. En lien avec les réseaux d'entreprises intervenant dans les quartiers, il s'attachera à faire vivre le réseau des signataires, à promouvoir les synergies interentreprises, à repérer et à valoriser les meilleures pratiques.

SRDCI

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr . Twitter : @prefet766 **courriel** : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr